



**PROCES VERBAL SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 30 MARS 2016**

Affiché le 31 Mars 2016

L'an deux mille seize, le mercredi 30 mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI, Premier Maire-Adjoint.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Marie-Claude GIRARDEAU, Isabelle TRAN QUOC HUNG, Carole VESQUE, Elisabeth DELAGE, Mama SY, Fany MICHOU, Nathalie PABOUDJIAN, Denise DE POORTERE, Françoise PYBOT, Messieurs Jean-Pierre COLOMBANI, Bruno DA COSTA, Dramane KEITA, Patrick LEBEL, Bernard LAPLACE, Gilbert DALLERAC, Abdélaziz KIKOU, Bernard LAUMIERE, Eric DELOIRE, Franck COENNE, Patrick THOMAS, Jean-Charles LORENZO, Joseph ZOGBA, Pascal BONIN, Tarik MEZIANE, Mathieu HILLAIRE.

ABSENTS REPRESENTES : Madame Amandine AULAS représentée par Madame Denise DEPOORTERE, Madame Evane PEREIRA-ENGEL représentée par Monsieur Patrick LEBEL, Madame Colette WILK représentée par Madame Fany MICHOU, Madame Béatrice DIABI représentée par Madame Françoise PYBOT, Monsieur Franck MARLIN représenté par Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI, Monsieur François JOUSSET représenté par Monsieur Mathieu HILLAIRE.

ABSENTS EXCUSES : Mesdames Claude MASURE, Nezha JAÏT et Irène CLAVAL

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-Charles LORENZO

-----  
**COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) -  
MODIFICATION DE SES REPRESENTANTS**

Le Conseil municipal, a modifié ses représentants devant siéger au sein de la CCSPL par vote à bulletins secrets.

Ont été élus :

**Titulaires** :

Bernard LAPLACE  
Isabelle TRAN QUOC HUNG  
Bruno DA COSTA  
Françoise PYBOT  
Gilbert DALLERAC

**Suppléant** :

Marie-Claude GIRARDEAU  
Eric DELOIRE  
Fany MICHOU  
Patrick LEBEL  
Carole VESQUE

**COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICES PUBLICS (CDSP) - MODIFICATION DE SES  
REPRESENTANTS**

Le Conseil municipal a modifié ses représentants devant siéger au sein de la CDSP par vote à bulletins secrets.

Ont été élus :

**Titulaires** :

Bernard LAPLACE  
Isabelle TRAN QUOC HUNG  
Bruno DA COSTA  
Françoise PYBOT  
Gilbert DALLERAC

**Suppléant** :

Marie-Claude GIRARDEAU  
Eric DELOIRE  
Fany MICHOU  
Patrick LEBEL  
Carole VESQUE

## **DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DEVANT SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE DE L'AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (AVAP)**

Le Conseil municipal, par 28 voix Pour, 2 voix Contre et 1 Abstention désigne Madame Françoise PYBOT pour siéger au sein de la commission locale AVAP.

## **REVISION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Le Conseil municipal, à l'unanimité supprime le poste d'adjoint vacant, précise que les 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> Maire-adjoints remontent d'un rang et décide de mettre à jour le tableau des adjoints.

## **CREATION D'UN RELAIS POSTE – QUARTIER DE GUINETTE**

Le Conseil municipal, par 29 voix Pour et 2 voix Contre donne un avis favorable à la création d'un poste au sein du centre commercial Les Portes d'Etampes.

## **PROTOCOLE DE PREFIGURATION DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER DE GUINETTE : APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

Le Conseil municipal, par 29 voix Pour et 2 Abstentions approuve le projet de protocole de préfiguration concernant le projet du quartier de Guinette au titre du NPNRU, qui sera annexé au contrat de Ville et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ce protocole et documents y afférents, avec l'ANRU et les partenaires associés.

## **SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA SAFER ILE-DE-FRANCE**

Le Conseil municipal, à l'unanimité approuve les termes de la convention de surveillance et d'interventions foncières, autorise Monsieur le Maire à la signer ainsi que tous les actes afférents et charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

## **AUTORISATION DE TRAVAUX - ECOLE JEAN DE LA FONTAINE**

Le Conseil municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à déposer une demande d'autorisation de travaux de l'Ecole Jean de la Fontaine, à signer tous les actes afférents et charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

## **SUPPRESSION DE LA ZAC DES HAUTS VALLONS**

Le Conseil municipal, par 30 voix Pour et 1 voix Contre approuve la suppression de la ZAC du Plateau de Guinette- Hauts Vallons, réinstaura la taxe d'Aménagement (TA) de 3% et la participation à l'Assainissement collectif, classe les espaces verts et l'ensemble de la voirie dans le domaine public communal et affiche la présente délibération pendant un mois en mairie et la publie dans un journal local.

## **COMMERCE LOCAL ET STATIONNEMENT POUR LA REALISATION D'UN PARC RELAIS**

Le Conseil municipal, par 29 voix Pour et 2 Abstentions autorise Monsieur le Maire à intervenir auprès de la Région et du STIF pour relancer le projet de doublement du Parc-Relais et à solliciter le concours de l'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne.

## **COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL- BUDGET PRINCIPAL- EXERCICE 2015**

Le Conseil municipal, par 29 voix Pour et 2 voix Contre approuve le compte de gestion de l'exercice 2015 pour le budget principal.

## **COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2015**

Le Conseil municipal, par 28 voix Pour et 3 voix Contre approuve le compte de gestion de l'exercice 2015 pour le budget annexe assainissement.

## **COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL – BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - EXERCICE 2015**

Le Conseil municipal, par 28 voix Pour, 2 voix Contre et 1 Abstention approuve le compte de gestion de l'exercice 2015 pour le budget annexe eau potable.

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil municipal, par 25 voix Pour et 4 voix Contre approuve le compte administratif 2015 pour le budget principal.

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Le Conseil municipal, par 25 voix Pour, 2 voix Contre et 2 Abstentions approuve le compte administratif 2015 pour le budget annexe assainissement.

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE**

Le Conseil municipal, par 25 voix Pour, 2 voix Contre et 2 Abstentions approuve le compte administratif 2015 pour le budget annexe eau potable.

## **AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015-BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil municipal, par 25 voix Pour, 3 voix Contre et 1 Abstention décide d'affecter le résultat de fonctionnement à la section d'investissement (ligne budgétaire 1068) pour un montant de 1 101 585, 80 €, de reporter à la section de fonctionnement (ligne budgétaire 002) pour un montant de 6 257 986, 48 €, comptabiliser en dépenses sur la ligne budgétaire 001 le besoin de financement de la section d'investissement de 1 330 336, 15 €.

## **AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015-BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Le Conseil municipal, par 25 voix Pour, 2 voix Contre et 2 Abstentions décide de reporter le résultat de fonctionnement d'un montant de 531 626,51 € en section d'exploitation (ligne budgétaire 002) et de comptabiliser en dépenses sur la ligne budgétaire 001 le besoin de financement d'investissement de 12 743,33 €

## **AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015–BUDGET ANNEXE EAU POTABLE**

Le Conseil municipal, par 25 voix Pour, 2 voix Contre et 2 Abstentions décide de reporter le résultat d'exploitation d'un montant de 364 518,77 € en section d'exploitation (ligne budgétaire 002), et de comptabiliser en recettes sur la ligne budgétaire 001 l'excédent d'investissement de 196 275,87 €

## **VOTE DES TAUX COMMUNAUX 2016**

Le Conseil municipal, par 27 voix Pour, 3 voix Contre et 1 Abstention vote pour l'année 2016, les taux des 3 taxes directes locales, ainsi qu'il suit :

<b>Taxe habitation</b>	<b>20,25 %</b>
<b>Taxe foncier bâti</b>	<b>27,08%</b>
<b>Taxe foncier non bâti</b>	<b>70,00 %</b>

## **SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

Le Conseil municipal, à l'unanimité approuve les autorisations de programme et crédits de paiement.

## **BUDGET PRIMITIF 2016 – BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil municipal, par 27 voix Pour, 2 voix Contre et 2 Abstentions vote le budget primitif principal 2016 par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre avec définition des opérations pour la section d'investissement et d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer des virements de crédits à l'intérieur d'un même chapitre.

## **BUDGET PRIMITIF 2016 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Le Conseil municipal, par 27 voix Pour, 2 voix Contre et 2 Abstentions décide de maintenir pour l'année 2016, la surtaxe communale d'assainissement au tarif de 0,18 € HT/m3, approuve le budget primitif Assainissement 2016 conformément aux tableaux présentés et autorise Monsieur le Maire à effectuer des virements de crédits à l'intérieur d'un même chapitre.

### **BUDGET PRIMITIF 2016 – BUDGET ANNEXE EAU POTABLE**

Le Conseil municipal, par 28 voix Pour, 2 voix Contre et 1 Abstention décide de maintenir pour l'année 2016, la surtaxe communale d'eau potable au tarif de 0,12 € HT/m<sup>3</sup>, approuve le budget primitif Eau Potable 2016 conformément aux tableaux présentés et autorise Monsieur le Maire à effectuer des virements de crédits à l'intérieur d'un même chapitre.

### **BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIERES – ANNEE 2015**

Le Conseil municipal prend acte du bilan des acquisitions et des cessions immobilières de l'année 2015.

### **FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION ILE DE FRANCE 2015 – RAPPORT D'UTILISATION**

Le Conseil municipal prend acte du rapport relatif au Fonds de solidarité des communes de la Région Ile de France.

### **CONTRAT DE VILLE 2015-2020 : PROGRAMMATION 2016 – PROJETS ASSOCIATIFS – SUBVENTIONS DES PROJETS**

Le Conseil municipal, par 29 voix Pour et 2 Abstentions approuve les projets retenus par le Comité technique en raison de leur contribution à la mise en œuvre du contrat de ville, décide d'inscrire au budget de la commune les crédits nécessaires au versement des subventions communales, telles que décrites dans le tableau présenté en conseil, de verser ces subventions aux structures porteuses des dits projets, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

La séance est levée à 21h36.